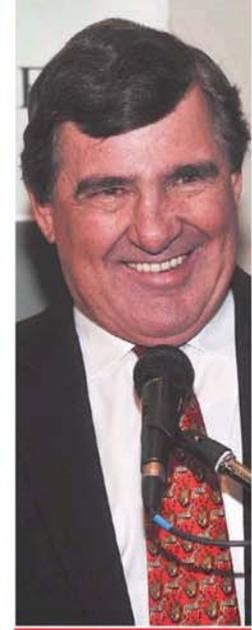


La Tribune

IMPASSE

- > Beauchamp écarte la CLASSE des discussions
 - > La FECQ et la FEUQ se retirent
 - > Les manifestations reprennent de plus belle
- PAGES 2 À 5



Serge Savard a discuté avec Patrick Roy

Traitement royal pour les athlètes du V&O

PAGE 35

« ON EST EN DEUIL »

Les collègues de travail de Jorge Alberto Castro avaient du mal à se concentrer hier, à son dernier jour de travail dans une pharmacie de la rue Belvédère. Le Colombien de 49 ans risqué d'être conduit vers son pays d'origine samedi, à moins que le ministre fédéral de l'Immigration, Jason Kenney, intercède en sa faveur. « On est en deuil », résume Yan Gélinau et Johanne Bolduc, amis et collègues de M. Castro, qui continuent de tout mettre en oeuvre pour renverser l'avis d'expulsion.

PAGE 6



IMACOM, JESSICA GARNEAU

CPE
Entente de dernière minute avec les éducatrices

PAGE 7

SAILOR EXP
L'ART DE L'ÉLEGANCE

Importations Italiennes en EXCLUSIVITÉ

Boutique *Rejan Mode*

134, rue Wellington Nord
www.rejanmode.com

Journée **PROMOTIONNELLE**
SAMEDI 28 AVRIL 2012

Canon

10% à 40% DE RABAIS

NETTOYAGE DE CAPTEUR GRATUIT
POUR LES APPAREILS CANON SEULEMENT

ZONE IMAGE ESTRIE
TOTALLEMENT PHOTO
ZONEIMAGEESTRIE.COM

1306, rue King Ouest
Sherbrooke QC J1J 2B6
Tél. : 819.565.0000

QU'IMPORTE LE VOTE D'AUJOURD'HUI

Le Cégep offrira tous les cours demain



ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le retour en classe demain au Cégep de Sherbrooke soulève beaucoup de préoccupations pour la direction de l'établissement, qui s'assurera de la sécurité avec le Service de police de Sherbrooke (SPS). Même si les étudiants reconduisaient la grève aujourd'hui en assemblée générale, l'injonction sera appliquée, a indiqué hier la directrice générale du Cégep de Sherbrooke, Marie-France Bélanger. La direction doit maintenant négocier avec les syndicats pour voir de quelle façon la session d'hiver pourra être complétée.

La direction du Cégep de Sherbrooke affirme respecter l'injonction qui lui ordonne une reprise des cours aujourd'hui, même si les cours ont été levés pour permettre la tenue d'une huitième assemblée générale, qui était prévue depuis vendredi dernier.

En plus de faire l'objet de discussions avec les syndicats, le nouveau calendrier scolaire devra être approuvé par la commission des études du Cégep et par son conseil d'administration. La session pourrait se terminer à la mi-juin pour reprendre en août, ce qui aurait des conséquences sur le début des autres sessions.

Qu'arrivera-t-il en cas de reconduction de la grève et



IMACOM, CLAUDE POULIN

Même si les étudiants reconduisaient la grève aujourd'hui en assemblée générale, l'injonction sera appliquée, a indiqué en conférence de presse hier la directrice générale du Cégep de Sherbrooke, Marie-France Bélanger, flanquée du directeur des études, Réjean Bergeron.

de présence de piqueteurs?

« Pour le moment, l'injonction est claire, les cours doivent reprendre. On va se plier à l'injonction. On a donné la consigne au personnel de se préparer à reprendre leurs activités habituelles vendredi... Il y a toujours des critères de sécurité qui s'appliquent... On évaluera. On est en lien avec le Service de police de Sherbrooke, a commenté Mme Bélanger. On va faire une évaluation vendredi matin de l'état des lieux. »

Interrogé sur le rôle du SPS, le porte-parole Martin Carrier indique que le service de police

est toujours à évaluer l'injonction. « Ça va être un peu le même principe qu'à l'Université de Sherbrooke. Si le Cégep nous demande de collaborer pour faire respecter l'injonction, on va prendre les mesures qui s'imposent... Le SPS est prêt à toute éventualité. »

« On est préoccupé et on reste à l'affût pour que ça se passe le plus correctement possible. »

Mme Bélanger rappelle que la situation s'avère inédite. En 2005, à la suite de la grève étudiante, il y avait eu un peu plus de 20 jours à reprendre au

calendrier. Elle a aussi déploré le grand délai passé avant que les associations étudiantes et la ministre de l'Éducation ne se mettent à discuter. Elle disait espérer que la rencontre puisse mettre fin au conflit. On a appris un peu plus tard que la CLASSE était exclue des discussions et que les négociations étaient suspendues.

Si l'heure n'est pas encore aux calculs, la grève engendrera des coûts. Le Cégep évalue déjà une perte de revenus d'environ 25 000 \$ (pertes de revenus de location, par exemple). En 2005, la poursuite de la session et le prolongement des contrats des enseignants en juin avait coûté près de 36 000 \$.

Le Cégep en est cette semaine à sa huitième semaine de grève et doit reprendre 32 jours au calendrier.

Un fonds d'aide spécial a été mis en place afin de soutenir financièrement les étudiants dont l'aide financière doit cesser avec la fin de la session.

L'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AECS), pour sa part, entend se plier à l'injonction. Si des gens tentaient de bloquer les accès, ce serait leur initiative personnelle, a indiqué la coporte-parole de l'AECS, Catherine Boudin.

Des répercussions au-delà de 2013

SHERBROOKE — La grève étudiante au Cégep de Sherbrooke pourrait avoir des impacts sur le calendrier jusqu'en 2013, voire même au-delà.

« Avec les scénarios qui circulent, ça pourrait prendre trois ans avant de retrouver un calendrier habituel », indique le président du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS), Steve McKay.

Les discussions entre la direction et les instances syndicales s'amorcent sur la reprise de la session. Aux

yeux de la direction, le scénario idéal sera celui qui touchera le moins au calendrier. Reprendre la session en août n'est pas le scénario le plus simple, indique le directeur aux études, Réjean Bergeron. Mais donner de la formation les fins de semaine passerait nécessairement par une entente avec les syndicats. Le Cégep a déjà envisagé, avec un scénario de récupération de 29 jours de grève, de terminer la session à la mi-juin, par exemple en donnant des cours les samedis. Il y a finalement 32 jours à reprendre au calendrier.

« On va faire preuve de

bonne foi pour trouver des aménagements, en respectant le contrat de travail et pour aider les étudiants à finir leur session », a indiqué M. McKay. Les plages de disponibilité des professeurs s'étendent de 8 h à 11 h en semaine. « L'autre possibilité, c'est que les enseignants qui le désirent puissent utiliser des fins de semaine avec leurs étudiants. » Les enseignants qui terminent plus tard en juin pourraient peut-être revenir plus tard en août, a-t-il également suggéré avant le début des pourparlers.

— Isabelle Pion



La Tribune

ADRESSE

1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454

redaction@latribune.qc.ca /

télé. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /

télé. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:

819 564-2222

télé. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466

1 800 567-6955

www.latribune.qc.ca

SOMMAIRE

Annonces classées **21 à 26**

Arts et spectacles **15 et 16**

Décès **26 et 29**

Économie **18 et 20**

Horoscope **23**

Loterie **16**

Monde **17**

Mots croisés **23**

Opinions **10**

Sports **30 à 35**

MÉTÉO

Xavier, 7 ans

École Champlain

AUJOURD'HUI
 AVERSES DÉBUTANT TARD EN APRÈS-MIDI
 MAX.: 11° MIN.: 4°

Lever du soleil: 5 h 43

Coucher du soleil: 19 h 49

VENDREDI averses de pluie ou neige, max.: 4° min.: 2°

SAMEDI ensoleillé, max.: 5° min.: -6°

Les nouvelles de l'heure...

latribune.qc.ca

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

« On a sorti Dubois mais on n'est pas sorti du bois! »

— Jean « une n'attend pas l'autre » Charest

Les négociations sont rompues

PASCALLE BRETON ET
TOMMY CHOUINARD

MONTREAL — Les négociations sont rompues entre le gouvernement et les étudiants. La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, a exclu la CLASSE de la table de discussion hier, ce qui a poussé les fédérations étudiantes à se retirer en guise de solidarité.

Du grabuge et des actes de vandalisme ont été commis mardi soir lors d'une manifestation à Montréal. En matinée, la ministre Beauchamp a d'abord déploré ces gestes «inacceptables et intolérables», survenus pendant une trêve de 48 heures.

En après-midi, elle a montré la porte à la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE). «La CLASSE s'est

exclue d'elle-même», a affirmé Mme Beauchamp, qui sortait d'une réunion du Conseil des ministres. Elle a ajouté «qu'on ne peut pas impunément poser des gestes graves de perturbations sociales et économiques».

La manifestation de mardi soir, de même que deux autres qui ont eu lieu hier, étaient clairement annoncées sur le site de la CLASSE. On y parlait d'une «ostie de grosse manif» et de la «trêve ridicule de la ministre Beauchamp». La CLASSE se défend toutefois d'avoir organisé l'événement de mardi, qui s'est soldé par de la casse.

«On ne peut pas cultiver l'ambiguïté, vouloir être à la fois autour de la table de discussions menées de bonne foi et dans le camp de la perturbation sociale et économique», a affirmé la ministre Beauchamp,

en répétant à plusieurs reprises qu'il fallait «choisir son camp».

«La ministre doit arrêter de jouer à la maîtresse d'école, de donner des punitions et des conséquences à tout le monde.»

Elle a invité les deux fédérations étudiantes à poursuivre les discussions. «Je ne peux pas croire que l'ensemble du mouvement étudiant choisisse de s'identifier à des gestes de violence et de vandalisme», a-t-elle dit.

Les fédérations ont

immédiatement réagi en se montrant solidaires de la CLASSE. «C'est assez. On n'est pas présentement dans une classe. La ministre doit arrêter de jouer à la maîtresse d'école, de donner des punitions et des conséquences à tout le monde», a déclaré la présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Martine Desjardins.

Le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Léo Bureau-Blouin, s'est dit extrêmement déçu de la tournure des événements. Il a reproché à la ministre de ne pas respecter la trêve qu'elle a elle-même imposée.

«On n'a d'autre choix que de suspendre le processus de négociation jusqu'à ce que la situation se clarifie», a-t-il dit. Il soupçonne le gouvernement de

préparer en coulisse le déclenchement d'élections.

La FEUQ a réitéré la proposition faite à la CLASSE en début de semaine de lui offrir deux places dans sa délégation. La FECQ entend aussi rester solidaire de la CLASSE. Les deux fédérations refusent donc de réintégrer la table de négociation en l'absence de membres de la CLASSE. Line Beauchamp n'a pas voulu réagir.

La CLASSE a accepté la «main tendue» de la FEUQ. Son porte-parole, Gabriel Nadeau-Dubois, a accusé la ministre de vouloir «saboter les discussions». La raison invoquée par Mme Beauchamp pour exclure son organisation est un prétexte, selon lui. «Le prétexte cache la vraie raison: elle ne veut pas parler de la hausse des droits de scolarité», a-t-il lancé. D'après lui, la ministre s'attarde à «d'infinies détails» pour «envenimer» la situation.

«Line Beauchamp vient de rallonger la grève de beaucoup et vient surtout de jeter beaucoup d'huile sur le feu», a-t-il tonné.

Il a plaidé que la CLASSE n'est pas responsable de tous les événements qui figurent à son calendrier, puisqu'il s'agit d'une «plateforme ouverte pour diffuser l'information».

Gabriel Nadeau-Dubois n'a pas voulu lancer d'appel au calme, alors qu'une manifestation était attendue en soirée. «Je n'ai pas le pouvoir d'appeler au calme, et je ne le ferai pas. Ce n'est pas mon rôle», a-t-il dit, rappelant que le mandat qu'il a obtenu de ses membres est de condamner la violence physique contre des individus.

Pour le chef du Parti québécois, Pauline Marois, «il est temps que les esprits se refroidissent». Elle demande au gouvernement de suspendre la hausse des droits de scolarité prévue pour cette année. «C'est la seule chose à faire pour mettre fin à ce conflit», a-t-elle dit. Ce serait «une façon de se trouver un espace pour être capable de discuter sérieusement, convenablement, avec les étudiants et de trouver une solution plus définitive qui va satisfaire les personnes en cause». En effet, selon elle, «un dialogue ne peut avoir lieu présentement». «Il faut que cessent à tout prix les gestes de violence, a-t-elle ajouté. J'en appelle aux étudiants. Les gestes que nous avons vus dans les dernières heures ne servent que le premier ministre.»

Le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, demande à la FEUQ et la FECQ de poursuivre les négociations sans la CLASSE. Si elles refusent, le premier ministre Jean Charest «devra s'assurer que les cours reprennent». «Et si cela s'avérait impossible, le trimestre devra être annulé», a-t-il indiqué. Contrairement au PQ, la CAQ appuie la hausse des droits de scolarité de 325\$ par année pendant cinq ans. (La Presse)

Québec offrait 35 M\$ en prêts et bourses

TOMMY CHOUINARD ET
PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

MONTREAL — Environ 35 millions de dollars pour bonifier les prêts et, surtout, les bourses, mais aucun compromis sur la hausse des droits de scolarité: voilà ce qu'offrirait le gouvernement Charest aux négociateurs étudiants avant que les pourparlers ne soient interrompus, a appris *La Presse*.

Au cours des quelque 40 heures qu'ont duré les négociations, Québec a proposé de faire passer de 35 000 \$ à 45 000 \$ le revenu parental permettant à un étudiant de toucher toutes les bourses et tous les prêts offerts par le régime d'aide financière aux études.

Cette mesure affecterait directement le montant des bourses, alors que la bonification du régime annoncée par Québec le 5 avril de 21 millions ne faisait qu'augmenter le niveau des prêts. Un étudiant n'ayant aucun revenu et dont les parents gagnent 45 000 \$ par année pourrait donc toucher jusqu'à 1900 \$ de plus en bourses.

Selon une source qui était à la table des négociations, cette mesure coûte entre 35 et 40 millions de dollars par année. Québec suggérerait de réduire du même montant le crédit d'impôt applicable aux droits de scolarité.

L'augmentation à 45 000 \$ du seuil du revenu parental est une demande de longue date des fédérations étudiantes.

Lors des négociations, les représentants du gouvernement ont à peine abordé la question des droits de



LA PRESSE, BERNARD BRAULT

Galvanisées, voire furieuses, par l'exclusion de la CLASSE de la table de négociation par la ministre Line Beauchamp quelques heures plus tôt, des milliers de personnes se sont réunies au Parc Émilie-Gamelin, hier soir, pour participer à une manifestation qui a été déclarée illégale par le Service de police de la Ville de Montréal à 22 h 15, soit un peu plus d'une heure après son lancement. Les policiers ont pris cette décision après qu'une série d'actes de vandalisme aient été perpétrés sur des vitrines de commerces, incluant au moins trois institutions financières du centre-ville de la métropole. Plusieurs voitures auraient aussi été abîmées par des casseurs et un véhicule aurait même été incendié, a précisé le SPVM. Les policiers du SPVM, appuyés de leurs collègues de la Sûreté du Québec, ont procédé à un certain nombre d'arrestations, mais aucun bilan officiel n'était disponible.

scolarité. Ils n'ont pas ouvert la porte à un étalement sur une plus longue période de la hausse annoncée sur cinq ans.

«Les discussions avec le gouvernement sont longues et pénibles. Nous sommes isolés dans des bureaux, entourés de gardes de sécurité, sans internet», a écrit Philippe Lapointe, l'un des représentants de la CLASSE, dans

une mise à jour envoyée à son association avant qu'elle ne soit exclue de la table des négociations.

Quelques heures plus tard, dans une lettre plus longue envoyée à son association, le comité de négociation de la CLASSE reproche au gouvernement de n'avoir jamais eu l'intention d'aborder le sujet de la hausse des droits de scolarité.

«L'offre du gouvernement ne faisait aucune mention de la question des droits de scolarité. Cette proposition a été unanimement dénoncée et rejetée par toutes les associations présentes», indique le comité. «Nous avons appris par la suite que le comité de négociation du gouvernement n'avait pas de mandat pour discuter de droits de scolarité avec nous.» (La Presse)

Zones grises



LUC
LAROCHELLE
PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca

Le judiciaire et l'académique n'utilisent décidément pas le même vocabulaire. Aujourd'hui marque la reprise « des activités normales » au Cégep de Sherbrooke. La direction met tout en œuvre pour que les « cours normaux », eux, reprennent demain, soit 24 heures après la date fixée dans l'injonction provisoire émise par le juge Gaëtan Dumas.

« Nous avons validé avec nos avocats, évidemment. S'il y a citation à comparaître pour outrage au tribunal, nous défendrons que nous sommes dans le processus des activités normales. Ça nous semblait assez difficile de dire qu'il n'y aurait pas d'assemblée générale », a répondu la directrice générale de l'institution, Marie-France Bélanger.

Position déclarée, assumée et qui, de la prétention du

Cégep, est valable sur le plan de la légalité. On verra.

C'est une zone grise, et c'est loin d'être la seule. Le personnel a ordre de rendre les services réguliers avec l'enseignement de nouvelle matière à compter de demain, à moins que sa sécurité soit compromise.

Objectivement, comment définit-on la notion de sécurité?

« Il n'y a pas de zone franche. On n'est pas dans du noir ou du blanc, on est dans du gris. Il faudra l'évaluer avec toute la rigueur nécessaire. À ce moment-ci, je suis incapable de vous dire quels seront nos critères précis », de répondre Mme Bélanger.

Rendons la chose plus simple, plus concrète, avec une situation susceptible de se produire demain matin. Un étudiant turbulent dérange en

classe, il gêne la concentration du professeur et des autres élèves. Quelle sera la directive?

L'enseignant se contente d'expulser l'agitateur de la classe sans autre sanction disciplinaire ou il appelle systématiquement les services de sécurité pour que cet outrage au tribunal soit consigné, signifié à la Cour, afin que des procédures judiciaires s'ensuivent?

Objectivement,
comment définit-on
la notion de sécurité?

« Vous comprendrez que les choses nous arrivent très rapidement, il nous faut agir tout aussi rapidement, et nous ne sommes pas rendus dans l'analyse fine des conséquences et des dispositions à prendre pour veiller à l'application de l'injonction. »

« Si on peut attendre le plus tard possible avant de faire intervenir les policiers, nous allons le faire. Car, c'est un recours qui envahit toujours les choses. On va tenter de gérer au mieux à l'interne

d'abord. Les impacts de l'injonction sur l'association étudiante et notre rôle face à cela, ce n'est pas trop clair pour nous », d'admettre la directrice générale du Cégep.

C'est pourtant une énorme différence pour quiconque serait tenté de tester l'autorité et la rigidité avec laquelle la direction compte donner suite à l'injonction.

Depuis le début du conflit, le Cégep a tenté d'éviter la répétition du désordre survenu en avril 2005. Après un boycott de 22 jours, les étudiants avaient voté à 60 pour cent en faveur d'un retour en classe. La semaine suivante, un autre vote avait eu lieu sans être préalablement annoncé et il avait donné des résultats contraires que la direction du Cégep avait refusé d'endosser.

« Un tout petit groupe d'étudiants avait décidé d'entrer dans les classes et avait créé passablement de perturbations à l'intérieur du cégep. Ils avaient sorti des gens. Ça s'était fait avec une certaine douleur, vécue par tout le monde. On ne souhaite vraiment pas que cela se reproduise », a rappelé Mme Bélanger.

Des cégepiens sherbrookoises avaient été mis en cause pour

ce désordre. L'enquête avait également révélé la présence de renforts venus de l'extérieur, scénario évidemment appréhendé pour la rentrée de vendredi à la lumière de ce qui s'est récemment produit au Cégep de Valleyfield.

Les contrôles seront-ils renforcés pour limiter l'accès aux différents pavillons aux seuls étudiants de l'établissement?

« Pour le moment, je ne saurais quoi vous répondre. Nous allons évaluer la situation tôt vendredi, avant l'entrée des étudiants. S'il faut réagir en cours de journée, nous le ferons. »

La situation est tellement complexe, la réaction si imprévisible, qu'au fil de l'entrevue je tirais objectivement la conclusion qu'en inversant les rôles, j'aurais été incapable d'être plus explicite que Mme Bélanger.

Pour tout dire, comme parent d'une étudiante qui vivra cette rentrée incertaine, demain, j'aurais plus peur que je serais rassuré si la direction du Cégep avait choisi de véhiculer qu'elle est en plein contrôle de la situation, que rien ne peut lui échapper. Il n'y a rien de plus vrai.

Croisons-nous les doigts.

Air de déjà vu à Sherbrooke

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Air de déjà vu hier soir à Sherbrooke.

Pour un deuxième mercredi consécutif les opposants à la hausse des droits de scolarité se sont regroupés de façon spontanée devant le palais de justice de Sherbrooke.

« Nous manifestons
aussi notre opposition
à la judiciarisation
du débat. »

Ils étaient plus de 300 personnes à avoir répondu à l'invitation qui s'était propagée sur les réseaux sociaux.

« Nous sommes ici pour manifester contre l'exclusion de la CLASSE de la table des négociations par la ministre Beauchamp. Nous manifestons aussi notre opposition à la judiciarisation du débat. En plus des nombreuses arrestations, les tribunaux imposent des injonctions », explique l'un des porte-parole de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke, Olivier Mercier.

Si les manifestants ont passé une partie de la soirée devant le palais de justice, ils ont pris la rue vers 21 h. Après avoir franchi le quadrilatère



Les manifestants ont passé une partie de la soirée devant le palais de justice, où ils ont affiché différents messages.

King-Wellington-Frontenac-Belvédère, ils ont agrandi leur cercle. Ils ont emprunté, Belvédère, puis Galt vers l'est avant de revenir par Bowen vers le point de départ.

Les quelques dizaines de

manifestants qui ont fait tout le circuit ont été invités à se disperser vers 22 h 15.

« Tout s'est déroulé pacifiquement. Nous ne notons aucune arrestation ou méfait », assure le lieutenant Yves

Rancourt du Service de police de Sherbrooke.

Au moment de mettre sous presse, le SPS restait aux aguets de petits groupes toujours présents au centre-ville de Sherbrooke.

Petits feux, gros risques

SHERBROOKE — Midi occupé pour les services d'urgence hier à l'Université de Sherbrooke alors que deux incendies mineurs ont été allumés et quatre alarmes ont déclenchées.

Les événements se sont déroulés successivement entre 11 h 40 et 12 h 30 dans certains pavillons où les étudiants sont en grève.

« À un endroit, c'est un feu allumé dans un rouleau de papier de toilette qui a entraîné le déplacement des pompiers. Des débris qui ont été incendiés dans une cannette expliquent le second événement », explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

Les facultés des lettres et sciences humaines, des sciences, de génie et l'École de musique, touchées par ces alarmes, ont été évacués.

« Il n'y a eu aucun dommage outre de la fumée. Les trois alarmes ont été déclenchées à partir des dispositifs qui se trouvent dans tous les bâtiments », mentionne le porte-parole du SPS.

Une plainte formelle d'incendie criminel a été faite au SPS. « Nos enquêteurs tentent d'en apprendre davantage. Monopoler les policiers et les pompiers pour ce type d'événement volontaire peut entraîner des accusations criminelles », rappelle le porte-parole du SPS.

— René-Charles Quirion

REPRISE À L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Les étudiants se sentent ignorés

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les associations étudiantes ont dénoncé la décision de l'Université de Sherbrooke, hier matin, de mettre fin à la session d'hiver vendredi comme le prévoyait le calendrier scolaire. Elles estiment que cette « décision unilatérale » aura pour effet de mettre fin artificiellement au mouvement de grève, même si l'UdeS doit se plier à une injonction et qu'elle doit se présenter en cour pour une requête d'outrage au tribunal.

Mardi, un courriel a été envoyé aux étudiants touchés par la grève, leur annonçant que des mesures de rattrapage seront appliquées à compter de lundi prochain, parallèlement au début de la session d'été. Ces mesures, appliquées cours par cours, pourraient s'étaler jusqu'au 21 décembre prochain. Les périodes d'enseignement prévues jusqu'à vendredi seront consacrées à de la révision de la matière. En entrevue avec La Tribune mardi, la vice-rectrice aux études, Lucie Laflamme, a fait valoir que cette communication était nécessaire compte tenu de la fin de la session.

« Les étudiants de la session d'hiver 2012 seront exclus des prochaines assemblées générales puisqu'ils ne sont pas inscrits, pour la majorité, à la session d'été », a fait valoir



Isabelle Houle, coordonnatrice de l'Association générale des étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines, et Jean-François Meslin, président de l'Association des étudiants de maîtrise et de doctorat en histoire, ont déploré hier la décision de l'Université de Sherbrooke de mettre fin à la session d'hiver vendredi, tel que prévu au calendrier scolaire.

Isabelle Houle, coordonnatrice de l'Association générale des étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines (AGEFLESH) de l'UdeS. Jean-François Meslin, président de l'Association des étudiants de maîtrise et de doctorat en histoire à l'UdeS (AEMDHUS), soutient que la décision de l'UdeS plonge les étudiants « dans une situation très ambiguë ». Les associations étudiantes,

qui ont fait un point de presse hier matin devant le rectorat, ont déploré le fait qu'elles n'aient pas été consultées. « On demande que l'UdeS respecte les mandats de grève », ont-elles plaidé.

Et que font-elles du fait que l'UdeS doit maintenant appliquer une injonction? « On est tout à fait d'accord pour dire que l'injonction vient jouer un rôle là-dedans », a réagi Isabelle

Houle, en déplorant que les décisions soient imposées.

Les associations étudiantes ont finalement rencontré des représentants de l'UdeS hier après-midi, mais les décisions annoncées mardi demeurent. Ils se rencontreront de nouveau vendredi.

L'UdeS soutient pour sa part que la question du droit de vote est une règle de régie interne et qu'il appartient aux

associations de définir leurs propres modalités. L'institution a rappelé dans un communiqué que les courriels ne visaient qu'à informer les étudiants.

L'AGEFLESH, qui compte près de 2000 membres, étudiera en assemblée générale demain de quelle façon les statuts et règlements pourraient être modifiés pour permettre aux étudiants de voter même en session d'été.

Plus de 5600 étudiants sont toujours en grève dans les facultés des lettres et sciences humaines, d'éducation, d'éducation physique et sportive et aux cycles supérieurs en sciences.

L'UdeS a surpris beaucoup de gens, la semaine dernière, en annonçant une levée de cours jeudi et vendredi, à la suite de l'injonction accordée par le juge Gaëtan Dumas, qui ordonnait une reprise des cours. La direction de l'UdeS a d'abord rencontré les associations étudiantes concernées par la grève jeudi. Elle a ensuite annoncé des périodes de révision pour cette semaine. L'institution doit maintenant faire face à une requête pour outrage aux tribunaux, des étudiants ayant jugé que l'UdeS n'a pas respecté l'injonction.

Quant à l'exclusion de la CLASSE des pourparlers, Isabelle Houle soutient que la ministre de l'Éducation Line Beauchamp tente de faire dévier le débat.

INJONCTIONS À L'UNIVERSITÉ

Sept des 11 étudiants se désistent

RENE-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Sept des onze étudiants qui avaient déposé la requête d'injonction interlocutoire pour la reprise des cours à l'Université de Sherbrooke ont signifié leur désistement aux greffes du palais de justice de Sherbrooke.

En fait, ce sont maintenant les quatre étudiants qui ont fixé l'audition de la requête permanente pour trois jours à compter de vendredi qui font toujours partie des demandeurs. Ces quatre étudiants ont aussi déposé la requête en outrage au tribunal contre l'UdeS qui doit être entendue le 7 mai prochain.

« Nous ne sommes pas surpris du désistement de nos confrères. Des la médiatisation de notre intention de déposer l'injonction, ils souhaitaient se retirer. Ils sentaient la pression monter. Certains ont même reçu des menaces par courriel ou par les réseaux sociaux. Nous les comprenons de se retirer. Les quatre qui restent sont ceux qui ont déposé l'outrage au tribunal », explique le porte-parole des universitaires qui ont déposé l'injonction, Philippe Bérard.

L'Université de Sherbrooke et l'association générale des



Philippe Bérard

étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines de l'UdeS (AGEFLESH) doivent se défendre dès demain relativement à l'injonction interlocutoire permanente.

« Nous sommes plus déterminés que jamais à faire valoir nos droits. S'il faut que ça passe par une injonction permanente, nous allons le faire. Nous travaillons depuis le début de la semaine à préparer notre cause. Nous allons continuer à nous battre pour eux et tous ceux qui pensent comme nous. La loi ne prévoit nulle part le droit des associations

étudiantes d'imposer une levée de cours ou de faire la grève. Nous voulons régler la question pour l'avenir », soutient Philippe Bérard.

« La loi ne prévoit nulle part le droit des associations étudiantes d'imposer une levée de cours ou de faire la grève. Nous voulons régler la question pour l'avenir. »

Trois jours devant le tribunal ont été réservés pour entendre les parties concernant la demande des étudiants de pouvoir suivre normalement leurs cours.

Les étudiants qui ont déposé la requête en injonction interlocutoire permanente doivent pour le moment se représenter seuls devant le tribunal.

Le juge Gaëtan Dumas de la Cour supérieure a ordonné le 18 avril dernier la reprise des cours à l'Université de Sherbrooke.

Québec solidaire réclame des élections

CLAUDE PLANTE

claudef.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le climat social qu'on observe au Québec actuellement commande que le premier ministre Charest déclenche des élections, réclament les représentants de Québec solidaire en Estrie.

Ils étaient plusieurs partisans du parti à proclamer ce message lors d'une conférence de presse tenue hier au Tremplin 16-30 de Sherbrooke. Pour eux, « l'attitude idéologique » du premier ministre devant la gestion de la mobilisation étudiante, de « la vente aux enchères de nos ressources naturelles et de l'insidieuse privatisation des services publics » est l'objet d'une vive insatisfaction au sein de la population.

« Plus que jamais, les citoyens et les citoyennes demandent à être consultés quant aux perspectives de développement pour le Québec et force est de constater que la conduite autoritaire du gouvernement actuel est un frein à leurs aspirations », clame Christian Bibeau, le candidat de Québec solidaire dans la circonscription de Sherbrooke.

Un gouvernement responsable doit être à l'écoute de la

population qui réclame des élus un peu de considération pour leurs opinions quant au développement du Québec, ajoute-t-il.

« Nous estimons que le premier ministre actuel agit comme un monarque qui, bien installé sur son trône, dirige un pays comme s'il s'agissait de sa propriété. Son attitude débonnaire et son approche paternaliste sont dignes des pires années du règne de Maurice Duplessis. Quand un premier ministre fait fi des demandes et des récriminations de sa population, c'est qu'il n'a pas compris ce que signifie le rôle d'un élu. Pire encore, lorsqu'il s'en moque avec mépris et qu'il joue les humoristes maigré le fait que la crise sociale que nous traversons exige la plus grande circonspection, c'est qu'il vit dans une tour d'ivoire. »

« Le fait d'évoluer dans un système politique sclérosé permet aux partis au pouvoir d'y demeurer et de diriger en vertu des sondages. La démocratie impose que nous puissions évaluer nos élus et élus à date fixe », de dire André Poulin et Patricia Tremblay, candidats Solidaires respectifs dans Saint-François et Orford.



**PIERRE-YVON
BÉGIN**
ÉDITORIAL

pybegin@latribune.qc.ca

Une seconde chance

En cette Semaine nationale du don d'organes, Olivier Jean lance un vibrant message d'espoir. Greffé des poumons l'an dernier, ce jeune homme de 27 ans était particulièrement heureux de témoigner d'avoir eu « une deuxième chance ». Grâce à la générosité d'un donneur, il a pu reprendre une existence normale, jouer au hockey, retrouver son emploi, ses études. Mieux, sa famille, sa conjointe et ses amis ont conservé un être précieux à leur cœur, enthousiaste et débordant d'énergie.

Malgré cette contribution inestimable, le don d'organes demeure à promouvoir. L'an dernier, 137 donneurs ont été recensés au Québec, ce qui a tout de même permis à 396 personnes, dont 17 en Estrie, de recevoir une greffe. Au 31 décembre dernier, 1264 Québécois attendaient une transplantation, dont 58 Estriens. C'est beaucoup trop. Pire encore, la liste d'attente s'allonge chaque année. En 2011, 59 personnes en attente d'une transplantation sont décédées, faute d'avoir reçu l'organe espéré, une hausse de 28 % comparative-ment à 2010.

Nous pouvons donc faire beaucoup mieux. Est-il besoin de rappeler que Sherbrooke est en quelque sorte un berceau du don d'organes? L'Association canadienne des dons d'organes (ACDO) a été fondée à Sherbrooke et y conserve son siège social. Chaque année en octobre, des familles de donneurs se réunissent dans notre ville pour recevoir le titre d'Ambassadeur de la santé, en hommage à l'être disparu. Émouvante et unique, cette cérémonie illustre toute l'importance de discuter ouvertement du don d'organes entre tous les membres d'une famille.

Il semble bien que la signature de la carte de donneur et surtout le partage de la volonté de celui-ci avec ses proches, constitue encore le principal obstacle à l'augmentation du nombre de greffes. Aujourd'hui, à peine 1 % des personnes décédées à l'hôpital deviennent des donneurs.

Au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), l'un des quatre centres de prélèvement au Québec, l'équipe de spécialistes pour le don d'organes se tient en état d'alerte. Bien formée et surtout éveillée à la signification d'une greffe pour ces patients, elle intervient selon un protocole rigoureux. Elle se heurte malheureusement trop souvent au choix déchirant des membres d'une famille. Placés devant une situation douloureuse, ces derniers sont souvent paralysés par le poids de la décision à prendre.

Au CHUS, le Dr Marc-André Leclair confirme que la performance de son équipe médicale est optimale. Si 90 % des Québécois sont favorables au don, dit-il, le tiers des refus provient des familles. La sensibilisation, pense-t-il, aura toujours sa place, notamment au chapitre du don de tissus, yeux, cornée, peau et autres. Chacun des 1000 décès annuels est analysé à cette fin avec un taux de réussite de 35 %, l'objectif étant fixé à 50 %.

Pourtant, les familles de donneurs sont les premières à admettre le réconfort trouvé dans ce geste de générosité, sans doute l'un des plus grands sur l'échelle de la solidarité humaine. Unanimes, les membres des familles expriment leur consolation de voir la vie d'un proche se poursuivre chez un autre être humain. Ils acquiescent la conviction profonde que cet être cher n'est pas mort pour rien, ayant donné la vie en héritage.

Jamais nous n'insisterons assez sur l'importance de signer la carte de don d'organes et surtout d'en parler avec ses proches. Sherbrooke est toujours l'une des plaques tournantes du don d'organes en Amérique du Nord. Le mémorial de l'ACDO situé dans le parc Jacob-Nicol à l'intersection des boulevards de Portland et Jacques-Cartier est unique en son genre. Il mériterait davantage d'attention et surtout un meilleur affichage, ne serait-ce que pour l'attraction de visiteurs.

LA CLASSE EXCLUE DE LA TABLE DE DISCUSSION



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Notre pays change...

Monsieur Denis Dufresne,

Le titre fort bien choisi de votre éditorial « Les valeurs canadiennes piétinées », paru le 9 avril, décrit on ne peut mieux une bien triste réalité. Notre pays est en train de changer de visage. Vous parlez de l'organisme Droits et démocratie qui est fermé. Il faut ajouter Kátimavik qui a subi le même sort. Pourtant, ces organismes avaient fait leurs preuves.

Si le gouvernement de Stephen Harper abolit certains organismes, il est plus difficile de mettre la hache dans d'autres organisations. Alors, il les musèle en restreignant les fonds qui, précédemment, leur étaient alloués. C'est le cas de Développement et Paix. Non seulement a-t-il coupé d'une manière draconienne les subventions qui lui étaient accordées par le passé, maintenant, il veut limiter le nombre de pays où l'organisme peut oeuvrer (7 au lieu de 20) et orienter son action vers les pays que lui-même désigne.

Ainsi, Développement et Paix n'aura plus la possibilité d'agir au niveau de l'éducation populaire à l'aide

internationale. D'autre part, l'organisme devra-t-il faire le choix déchirant des pays où il pourra continuer à travailler et abandonner les autres? Comme on le sait, Développement et Paix s'implique dans plusieurs pays grâce à des partenariats établis avec des associations, coopératives et autres groupes sociaux autochtones et ceux-ci, à leur tour, essaient d'améliorer l'existence de leurs compatriotes. Privés de l'aide de Développement et Paix, nombre de ces regroupements ne pourront peut-être pas subsister.

Monsieur Harper prétend pallier les départs des organismes comme Développement et Paix par des fondations soutenues par les industries minières et gazières. Le hic, c'est que jusqu'à maintenant, justement, beaucoup de ces industries ont agi davantage comme des prédateurs. Par exemple, en ne se préoccupant pas de polluer ou de priver des villages de leurs sources d'eau ou de leurs puits. M. Harper espère-t-il convertir des loups en agneaux?

Marielle St-Louis
Sherbrooke

S.O.S. Terre

Vendredi dernier, nous avons visionné une vidéo qui nous a bien fait réfléchir. Ça parlait de la pollution. Cette pollution que tous les humains font peut se ramasser dans l'océan et dans le ventre des animaux, nos amis, qui peuvent en mourir.

On dirait que de plus en plus la Terre devient elle-même un déchet. Cette pollution détruit notre planète et peut-être même notre vie...

Le 22 avril, c'était le Jour de la Terre. Des gens sont sortis de leur maison pour ramasser tous les déchets qui traînaient... Pourquoi ne pas faire cet effort tout au long de l'année? La Terre serait si confortable sans pollution.

Alors, venez et ramassez avec nous!

Si vous voulez visionner cette vidéo qui est très touchante, rendez-vous à <http://www.midwayfilm.com>.

Les élèves de la classe de Mme Céline (Clavet)
4^e année
École de La Maisonnée

10 La Tribune - Sherbrooke jeudi 26 avril 2012